

La famille au Cœur de Chibougamau

La politique familiale



Pacte rural
2007-2014

Ministère
de la Famille
et des Aînés

Québec 



Ville de
Chibougamau

Table des matières



Table des matières	1
Message de la mairesse	3
Message du conseiller municipal responsable des questions familles	4
Comité famille	5
Préambule	6
Définition de la famille	7
Mission	8
Objectifs généraux	9
Valeurs	10
Champs d'intervention	11
Champ d'intervention : Accueil, information et promotion	11
Champ d'intervention : Aménagement urbain et habitation	13
Champ d'intervention : Administration municipale	15
Champ d'intervention : Sécurité	16
Champ d'intervention : Environnement et développement durable	18
Champ d'intervention : Vie communautaire	19
Champ d'intervention : Culture, loisir, sport, plein air et saines habitudes de vie ...	20
Champ d'intervention : Services de garderie	24
Suivi de la politique familiale municipale	25
Bibliographie	26
Annexe : Portrait des familles	29



Ville de
Chibougamau

Message de la mairesse

Chers Chibougamois,¹

La famille est le premier lieu d'apprentissage. Il est primordial de tout mettre en œuvre pour favoriser son bien-être et son épanouissement au sein de la communauté. C'est dans cet esprit que nous dotons la Ville d'une politique familiale, visant à répondre aux besoins des familles d'ici.

Déjà, à Chibougamau, nous évoluons dans un cadre de vie privilégié, notamment en raison de la proximité de la nature, de l'accessibilité des services et de la richesse culturelle découlant de la présence des communautés autochtones sur le territoire. Je tiens à saluer les familles ayant choisi Chibougamau comme milieu de vie.

Cette politique donne tout son sens aux efforts constants que nous déployons afin d'améliorer la qualité de vie de nos citoyens. Elle constituera un outil de référence pour le conseil municipal ainsi que pour les membres du personnel de la Ville de Chibougamau, et elle orientera nos prises de décision en regard du développement de notre communauté.

L'adoption de cette politique marque l'aboutissement d'une démarche réalisée en étroite collaboration avec les partenaires du milieu. Je remercie toutes les personnes qui ont participé à son élaboration pour la qualité de leur travail. Je remercie le Comité famille, sans lui, cette politique n'aurait pas vu le jour, le ministère de la Famille et des Aînés pour sa contribution financière et le Carrefour Action municipale et famille pour son expertise et son soutien technique. J'aimerais également souligner l'apport de mesdames Julie Caron et Mariève Bernier, agentes de développement rural, pour la coordination du projet, ainsi que monsieur André Naud, conseiller municipal et responsable des dossiers relatifs aux familles au sein de notre conseil municipal.

Afin que la mise en œuvre de cette politique et de son plan d'action soit un succès, j'invite les gens de Chibougamau à se l'approprier et à la rendre vivante !



Manon Cyr
Mairesse de Chibougamau

¹ Le générique masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

Message du conseiller municipal

responsable
des questions familles



Ville de
Chibougamau

Bonjour,

C'est avec beaucoup de fierté que nous vous présentons la Politique familiale de la Ville de Chibougamau. Ce document marque une étape importante dans le développement de notre municipalité. Par l'adoption de cette politique, le conseil de ville inscrit officiellement « la famille au coeur de Chibougamau ».

La mise sur pied de la politique familiale a été possible grâce à l'excellent travail du Comité famille, composé de personnes engagées dans notre milieu et représentant différents secteurs de la municipalité de Chibougamau. Je tiens à les remercier sincèrement et à souligner leur dévouement. Je remercie la municipalité ainsi que les familles chibougamaises ayant participé aux rencontres et aux consultations publiques.

À mon arrivée au conseil, j'ai exprimé la ferme volonté de faire en sorte que Chibougamau devienne une « ville de la famille » où il fait bon vivre. Je suis convaincu que la mise en oeuvre de cette politique se reflètera dans l'amélioration de la qualité de vie de nos familles et de tous les résidents de notre ville.



André Naud

Conseiller municipal et
responsable des questions familles

Comité famille

Le rôle du Comité famille de Chibougamau est consultatif. Ce comité constitue un forum d'échanges ayant pour but de cerner les besoins et les problèmes des familles de Chibougamau, puis de proposer des pistes de solution.



Source : Comité Famille

Mandat général du Comité famille

Le Comité famille est d'une importance fondamentale dans l'élaboration de la politique familiale municipale et intervient à toutes les étapes de son élaboration. Voici ses principales tâches :

- Faire le lien entre les instances municipales et les instances communautaires
- Cerner et analyser les besoins et les problèmes des familles de Chibougamau
- Définir les champs d'intervention, les orientations et les objectifs prioritaires
- Proposer des pistes d'action visant à solutionner les problèmes répertoriés et à répondre aux besoins des familles du territoire
- Proposer un projet de politique familiale au Conseil municipal

Composition du Comité famille

Le Comité famille réunit des personnes dynamiques interpellées par la problématique familiale et présentant une grande volonté de travailler à l'amélioration de la qualité du milieu de vie de Chibougamau. Les membres du comité, engagés auprès des familles chibougamoises par leur travail professionnel ou par leur engagement personnel, sont les suivants :

- **M. André Naud,**
conseiller municipal responsable des questions familles
- **M^{me} Karine Bouchard,**
membre du conseil d'administration du Mirador des marmots
- **M^{me} Linda Boulanger,**
coordonnatrice du Centre de femmes Les Elles du Nord
- **M^{me} Suzie Daigle,**
coordonnatrice du Mirador des marmots
- **M^{me} Véronique Fortin,**
technicienne en travail social/soutien communautaire en logement social à l'Office municipal d'habitation et au Centre de santé de Chibougamau
- **M^{me} Carrie Lalancette,**
nutritionniste au Centre de santé de Chibougamau
- **M^{me} Mireille Lechasseur,**
organisatrice communautaire au Centre de santé de Chibougamau
- **M^{me} Wendy Maloff,**
coordonnatrice communautaire au Centre d'amitié Eenou de Chibougamau.
- **M^{me} Jocelyne Potvin,**
directrice de la Maison des jeunes Sac-Ados de Chibougamau
- **M^{me} Véronik St-Onge,**
représentante des nouveaux arrivants et des jeunes familles
- **M. Mario Tessier,**
directeur de l'école secondaire La Porte-du-Nord de la Commission scolaire de la Baie-James

Préambule

*Chibougamau...
Un cadre de vie naturel,
une qualité de vie
exceptionnelle.*



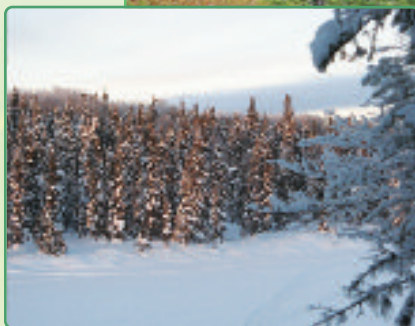
Source : Comité Famille

La Politique familiale est le fruit d'une démarche commencée en décembre 2009 en collaboration avec des organismes du milieu et des citoyens. Elle résulte également d'une séance de consultation menée auprès de la population en mars 2011. Le présent document donne d'abord une définition de la famille en lien avec les caractéristiques de notre communauté. Il présente ensuite la mission, les objectifs généraux et les valeurs de la Politique familiale. Suivent les champs d'intervention prioritaires, se subdivisant en orientations et en objectifs spécifiques. Enfin, des pistes d'action, répondant aux objectifs retenus, sont

formulées. Pour connaître le portrait des familles chibougamaises, une synthèse des caractéristiques sociodémographiques des habitants de Chibougamau est présentée en annexe.



Source : Comité Famille



Source : Comité Famille

Cette politique familiale constitue un cadre de référence qui a servi de base à l'élaboration d'un plan d'action triennal. Celui-ci sera mis en oeuvre par un comité de suivi qui s'assurera que toutes les démarches du plan d'action soient réalisées ou reportées dans un plan d'action ultérieur.

Définition de la famille

Du nouveau-né à l'aîné, la famille est la cellule de base de notre communauté. Elle prend forme et elle évolue à travers les relations intergénérationnelles où enfants et adultes sont unis par des liens multiples et variés. La famille présente divers modèles, incluant au moins un enfant et un parent ou toute personne assumant cette responsabilité. Peu importe le visage qu'elle prend (traditionnelle, monoparentale, recomposée, adoptive, etc.), la famille est animée par un projet de vie qui appelle au soutien réciproque et qui permet à chacun de ses membres d'apprendre, de se développer et d'évoluer dans le respect mutuel.

De plus, c'est la famille qui transmet aux enfants les valeurs humaines nécessaires au bon fonctionnement de toute société. Dès lors, et pour toutes ces raisons, on peut affirmer que la famille est au cœur du développement de la ville de Chibougamau.



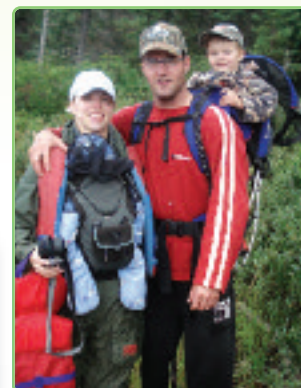
Source : La Sentinelle



Source : Comité Famille



Source : Comité Famille



Source : Comité Famille



Source : Comité Famille

Mission



Le conseil municipal s'engage à placer le bien-être quotidien des familles au cœur de ses préoccupations dans sa politique familiale.

La Ville de Chibougamau désire que le développement du milieu de vie des familles, en concordance avec leur réalité et leurs aspirations, s'effectue en harmonie et en partenariat avec la communauté.

Cette politique est un outil ayant pour but d'aider les citoyens à élaborer un projet de vie dans la municipalité et de favoriser la pérennité de celle-ci par la rétention des familles sur son territoire.

Objectifs généraux

Promouvoir le concept penser et agir famille au sein de la municipalité et lors de la prise de décision.

Offrir un cadre de vie permettant l'épanouissement des familles en tenant compte de leur réalité et de leurs aspirations.

Favoriser la rétention des nouvelles familles et des familles déjà établies en développant leur sentiment d'appartenance à la communauté.

Favoriser la concertation des interventions dans tous les dossiers ayant une incidence sur les familles.

Adapter les services aux besoins des familles.

Maintenir et consolider les services existants offerts aux familles.

Équité

S'assurer que toutes les familles, peu importe leurs revenus et leur origine, aient accès aux ressources qui leur permettent d'améliorer leur qualité de vie.

Respect

Respecter les différences socioéconomiques des familles ainsi que l'environnement dans lequel elles évoluent.

Sentiment d'appartenance

Promouvoir, développer et consolider le sentiment d'appartenance des familles à la communauté.

Solidarité

Encourager le développement d'un lien de solidarité entre les familles et les divers acteurs de la communauté. Favoriser l'esprit communautaire et l'engagement social de la population.

Champs d'intervention

La municipalité peut intervenir auprès des familles à travers divers champs d'intervention liés à leurs préoccupations. En effet, la municipalité est l'instance politique la plus près des citoyens, ce qui lui permet de favoriser la concertation, de diffuser l'information, de faire des représentations, d'influencer les décideurs, d'assumer le leadership et de soutenir les actions diverses émanant de la communauté. Toutefois, la municipalité partage certaines compétences avec d'autres organisations présentes sur son territoire; c'est pour cette raison que la mise en œuvre de la politique familiale municipale nécessite des partenariats.

Accueil, information et promotion

Orientation

Adapter les communications à la réalité des familles en favorisant la convivialité et l'information continue, afin de renforcer les liens existant entre la municipalité et les familles.

• OBJECTIF 1

Favoriser l'interaction entre la municipalité et les familles.

PISTES D'ACTION

- Organiser une journée « portes ouvertes » dans les édifices municipaux.
- Instaurer un mécanisme de suivi des demandes des familles.
- Créer un conseil municipal « jeunesse » rassemblant des jeunes de différents groupes d'âge.
- Donner aux familles des moyens d'exprimer leurs besoins et leurs intérêts auprès de la municipalité, en définissant, par exemple, un lieu où elles pourront faire part de leurs idées et commentaires sur différents sujets les touchant.



Source : La Sentinelle

Champs d'intervention - suite

• OBJECTIF 2

Élaborer un plan de communication stratégique afin de mettre en valeur les activités et les services offerts aux familles tant par la municipalité que par les organisations présentes dans la communauté.

PISTES D'ACTION

- Rendre plus facile l'utilisation du site Internet de la municipalité afin que les familles s'y retrouvent facilement.
- Diffuser les informations dédiées aux familles sur le site Internet.
- Étoffer le *Répertoire des organismes* afin d'y inclure leur mission, leurs services et leurs activités.
- Diffuser un calendrier unifié des événements dédiés aux familles.
- Favoriser l'émergence d'une structure de concertation des familles.
- Encourager et reconnaître les efforts des intervenants oeuvrant à l'amélioration de la qualité de vie des familles.
- Tirer profit des nouveaux moyens de communication.

• OBJECTIF 3

Accueillir les nouvelles familles et faciliter leur intégration dans la municipalité.

PISTES D'ACTION

- Identifier un point d'entrée dans la municipalité afin de recevoir les nouvelles familles.
- Créer une trousse d'accueil à l'intention des nouvelles familles.
- Créer un événement annuel d'accueil pour les nouveaux arrivants.
- Promouvoir la municipalité sur diverses tribunes.
- Amorcer et soutenir la création d'un comité d'accueil et d'intégration pour les nouveaux arrivants.

Champs d'intervention - suite

Aménagement urbain et habitation

Orientation

Planifier le développement urbain en fonction des besoins actuels et futurs des familles.

- **OBJECTIF 4**

Faire face aux enjeux démographiques.



Source : La Sentinelle

ACTIONS EN COURS

- Offre de terrains résidentiels à prix abordables pour faciliter la construction de maisons.
- Projet d'urbanisme visant éventuellement à créer un quartier nouveau pour la construction résidentielle.

PISTES D'ACTION

- Faciliter la construction de nouveaux logements.
- Maintenir le coût « abordable » des terrains pour la construction de nouvelles maisons.
- Adopter une législation concernant la transformation des maisons unifamiliales en maisons intergénérationnelles.
- Développer des espaces verts à proximité.
- Diffuser l'information concernant les possibilités de développement en matière de logement.
- Favoriser la construction d'appartements afin de répondre aux besoins des aînés désirant quitter leur maison.
- Diffuser l'information relative aux programmes d'aide financière de la Société d'habitation du Québec (logement adapté, logement abordable, etc.).

Champs d'intervention - suite

• OBJECTIF 5

Améliorer l'aspect visuel de la ville.

ACTION EN COURS

- Mise en œuvre du plan d'action de village-relais, plus précisément le réaménagement des entrées de la ville pour en améliorer l'aspect visuel.



Source : Comité Famille

PISTES D'ACTION

- Faire une campagne de sensibilisation quant au respect des espaces communs
- Faire le suivi de la mise en oeuvre de village-relais, plus précisément, le réaménagement des entrées de la municipalité.
- Adopter une réglementation favorisant l'utilisation du bois pour la rénovation et la construction d'immeubles commerciaux.

• OBJECTIF 6

Faciliter la mobilité des familles sur le territoire de la municipalité.

ACTIONS EN COURS

- Réseau de pistes cyclables.
- Amélioration continue de l'accès aux édifices municipaux pour les personnes à mobilité réduite.

PISTES D'ACTION

- Sensibiliser les commerçants à la problématique de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.
- Élargir la mission du transport adapté.
- Faire des représentations afin d'améliorer l'accès aux moyens de transport vers l'extérieur de la municipalité.
- Favoriser le transport actif (marche, vélo, patin à roues alignées, etc.) par la planification de servitudes lors de la création de nouveaux quartiers.
- Améliorer le réseau actuel des pistes cyclables.

Champs d'intervention - suite

Administration municipale

Orientation

Placer les besoins des familles au cœur du fonctionnement de l'administration municipale.

• OBJECTIF 7

Organiser et superviser l'exécution des travaux publics en tenant compte de la réalité des familles.

ACTIONS EN COURS

- Prise en compte des personnes à mobilité réduite dans l'élaboration des spécifications des travaux municipaux.
- Entretien des infrastructures de loisir utilisées par les familles (parcs, pistes cyclables, maison des jeunes, etc.).

PISTES D'ACTION

- Maintenir les infrastructures de loisir en bon état.
- Réviser la politique de déneigement en tenant compte des besoins des familles.
- Faciliter l'accès aux trottoirs pour les personnes à mobilité réduite ainsi que pour les familles promenant leur enfant à bord d'une poussette.

• OBJECTIF 8

Maintenir et consolider l'accessibilité aux services et aux infrastructures municipales qui sont profitables aux familles.

ACTIONS EN COURS

- Heures d'ouverture du site d'enfouissement et de l'écocentre adaptées aux horaires des familles.
- Heures d'ouverture prolongées des comptoirs de perception pour le paiement des taxes municipales.
- Heures d'ouverture pour le paiement des taxes municipales en trois versements, par Internet, et obtention d'une aide téléphonique s'il est impossible de se déplacer.



Source : La Sentinelle



Source : Société d'histoire régionale de Chibougamau

Champs d'intervention - suite

Administration municipale - suite

• OBJECTIF 8 - SUITE

ACTIONS EN COURS

- Heures d'ouverture pour visiter la caserne des pompiers.
- Surveillance professionnelle de la plage municipale.
- Sentier pédestre avec interprétation autour du lac Guilman.
- Maintien et amélioration des infrastructures sportives : piscine, aréna, patinoire extérieure, terrain de balle, etc.



Source : Comité Famille

Sécurité

Orientation

Offrir aux familles un cadre de vie sécuritaire, tant pour circuler dans les rues que pour vaquer aux activités quotidiennes.

• OBJECTIF 9

Offrir un milieu de vie sécuritaire aux citoyens.

PISTES D'ACTION

- Promouvoir la sécurité aux abords des écoles et des autres lieux fréquentés par les jeunes par une campagne de sensibilisation.
- Assurer la présence de personnes aptes à aider les citoyens selon leurs besoins et dans diverses circonstances : policiers, pompiers, travailleurs de rue, etc.
- Améliorer l'éclairage des rues, des pistes cyclables, des parcs et autres lieux publics.

Champs d'intervention - suite

• OBJECTIF 10

Accroître la prévention et la sensibilisation en lien avec la sécurité.

ACTIONS EN COURS

SERVICE DE SÉCURITÉ-INCENDIE :

- Participation au programme « Les cadets tombent pile », dont la mission est d'effectuer des visites à domicile pour vérifier le bon fonctionnement des détecteurs de fumée.
- Présence d'un préventionniste à mi-temps.
- Intervention dans les écoles auprès des élèves du primaire.
- Nomination d'un pompier d'un jour.

SÉCURITÉ :

- Présence d'un brigadier scolaire.
- Présence par l'intermédiaire de la Sûreté du Québec d'un programme de prévention dans les écoles et nomination d'un policier d'un jour.
- Présence des patrouilleurs de Sécurité dans la municipalité lors de la saison estivale.



Source : Comité Famille

PISTES D'ACTION

- Mettre sur pied un projet pilote afin d'installer des dos d'âne afin de réduire la vitesse sur les artères réputées problématiques.
- Promouvoir le plan d'urgence et les mesures d'assistance en cas de séisme ou autres situations susceptibles de nécessiter leur mise en oeuvre.
- Sensibiliser et responsabiliser les citoyens à la prévention du crime et à la sécurité publique.
- Sensibiliser la population à l'importance de la sécurité routière et au respect de tous les utilisateurs de la route (cyclistes, piétons, conducteurs, etc.).

Champs d'intervention - suite

Environnement et développement durable

Orientation

Favoriser une démarche de développement durable et une meilleure prise en compte de l'environnement afin de maintenir un cadre de vie agréable pour les familles et les générations à venir.

Définition – Développement durable

« [...] un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement. »

Gouvernement du Québec, Loi sur le développement durable

• OBJECTIF 11

Favoriser une démarche de développement durable au sein de la municipalité et faire du respect de l'environnement une valeur familiale.



Source : Comité Famille

ACTIONS EN COURS

- Campagne de sensibilisation en partenariat avec des organisations du milieu.
- Formation sur le compostage.
- Distribution d'un aimant illustrant la façon de procéder au recyclage.

PISTES D'ACTION

- Sensibiliser la population à la préservation de l'environnement et au respect des règlements en la matière.
- Favoriser l'utilisation du transport actif.
- S'assurer d'une saine gestion des ressources du territoire de la municipalité.
- Instaurer une démarche de développement durable dans la municipalité.

Champs d'intervention - suite

Vie communautaire

Orientation

Promouvoir la vie familiale et le développement communautaire afin de stimuler les actions solidaires et le sentiment d'appartenance des familles à la communauté.

• OBJECTIF 12

Briser l'isolement des aînés en favorisant la création de liens entre les générations.

PISTES D'ACTION

- Développer des activités intergénérationnelles.
- Développer une offre de service adaptée aux besoins des aînés.
- Diffuser l'information relative aux services dédiés aux aînés.

• OBJECTIF 13

Soutenir les organisations à but non lucratif œuvrant auprès des familles de la municipalité.

ACTION EN COURS

- Politique municipale d'assistance aux organismes.



Source : La Sentinelle

PISTES D'ACTION

- Consolider la politique municipale d'assistance aux organismes.
- Favoriser l'accès à la salle communautaire de l'hôtel de ville.
- Promouvoir les activités offertes aux familles.
- Créer une maison communautaire dédiée aux familles.

Champs d'intervention - suite

Vie communautaire - suite

• OBJECTIF 14

Assurer la présence de la municipalité dans le cadre de la Semaine québécoise des familles.

PISTE D'ACTION

- Déléguer un conseiller municipal au comité d'organisation de la Semaine québécoise des familles.

• OBJECTIF 15

Favoriser l'engagement des citoyens au sein de la communauté.

PISTE D'ACTION

- Favoriser la reconnaissance d'un citoyen pour son engagement par la remise d'un certificat honorifique de la municipalité.

Culture, loisir, sport, plein air et saines habitudes de vie

Orientation

Placer les familles au cœur des activités culturelles, sportives, de loisir et de plein air afin de permettre leur épanouissement dans la municipalité et de favoriser l'adoption de saines habitudes de vie.

• OBJECTIF 16

Soutenir les projets qui favorisent la pratique d'activités culturelles, sportives, de loisir et de plein air adaptées aux besoins de l'ensemble des membres des familles.

PISTE D'ACTION

- S'assurer un soutien direct et continu aux projets et aux activités offertes aux familles qui émergent de la communauté.



Source : La Sentinelle

Champs d'intervention - suite

• OBJECTIF 17

Maintenir l'accessibilité de la pratique d'activités culturelles, sportives, de loisir et de plein air à toutes les familles, indépendamment de leurs revenus.

ACTIONS EN COURS

- Gratuité offerte pour l'inscription d'un troisième enfant d'une même famille à une même activité lorsqu'il y a inscription de deux enfants à l'une des activités offertes par le Service des loisirs.
- Gratuité offerte pour l'inscription d'un enfant à une activité lorsqu'il y a inscription du père et de la mère à la même activité.
- Possibilité de recevoir un rabais de 50 % pour les bénéficiaires de la Sécurité du revenu et les enfants en famille d'accueil.
- Possibilité de recevoir un rabais de 10 % pour les personnes âgées de 55 ans et plus et pour celles qui sont inscrites à deux activités ou plus.
- Possibilité de payer l'inscription au moyen d'un chèque postdaté, à la condition de faire un dépôt équivalent à 10 % du coût de l'activité.

PISTES D'ACTION

- Maintenir des tarifs familiaux accessibles.
- Augmenter le nombre de locaux disponibles pour les activités culturelles, sportives et de loisir afin d'augmenter le nombre d'utilisateurs.
- Regrouper la diffusion de l'information relative à l'ensemble des activités et des services pour tous les citoyens.



Source : La Sentinelle



Source : La Sentinelle

Champs d'intervention - suite

Culture, loisir, sport, plein air et saines habitudes de vie - suite

• OBJECTIF 18

Encourager les sorties en famille en offrant une diversité d'activités culturelles, sportives, de loisir et de plein air dans des lieux sécuritaires et adaptés qui répondent aux besoins de tous les membres d'une famille.

ACTIONS EN COURS

- Horaire adapté lors de la période d'inscription aux cours offerts par le Service des loisirs.
- Surveillance professionnelle de la plage municipale.
- Sentier pédestre avec interprétation autour du lac Guilman.
- Offre de camps de jour durant l'été.
- Offre d'activités sportives pour tous les âges.
- Programmation culturelle s'adressant à tous les âges.
- Mise sur pied d'une commission des loisirs.
- Politique en matière de culture, de loisir, de plein-air et de sport.



Source : Comité Famille

PISTES D'ACTION

- Augmenter le nombre d'activités culturelles et interculturelles s'adressant aux familles.
- Assurer des horaires adaptés durant la semaine de relâche pour les activités.
- Bonifier les activités offertes à la plage
- Augmenter le nombre d'activités de loisir pouvant s'exercer à l'intérieur.
- Souligner la fierté des voisins par une fête au sein de la municipalité.
- S'assurer que tous les locaux et lieux d'activités utilisés soient bien indiqués et correspondent à des critères précis de sécurité et de signalisation.
- Renforcer les liens entre les communautés et les organisations pour augmenter l'offre d'activités culturelles, sportives, de loisir et de plein air.



Source : Société d'histoire régionale de Chibougamau

Champs d'intervention - suite

• OBJECTIF 19

Mettre les saines habitudes de vie au cœur des familles de Chibougamau.

LES ACQUIS OU ACTIONS EN COURS

- Présence de l'équipe en promotion de saines habitudes de vie au Centre de santé de Chibougamau depuis 2007.
- Adoption de la politique relative au développement de saines habitudes de vie par la Commission scolaire de la Baie-James depuis 2008.
- Offre d'activités par le comité d'Action local Gang Active Chibougamau (Québec en Forme) depuis 2009.
- Démarche en cours pour l'amélioration de l'offre alimentaire dans les casse-croûtes de l'aréna et celui du centre plein air Mont-Chalco depuis 2010.
- Adoption de la Politique pour une saine alimentation au Centre régional de santé et de services sociaux de la Baie-James depuis 2010.
- Implantation de 2 centres de prêt de raquettes gratuit depuis 2011.

PISTE D'ACTION

- S'assurer de l'inclusion du concept des « saines habitudes de vie » dans tous les projets touchant les familles.



Source : Comité Famille

Champs d'intervention - suite

Services de garderie



Source : La Sentinelle

Orientation

La municipalité reconnaît l'importance d'une offre adéquate en matière de services de garderie pour les enfants âgés de 0 à 5 ans.

• **OBJECTIF 20**

S'assurer que tous les enfants âgés de 0 à 5 ans puissent accéder à une place en garderie, subventionnée ou non.

PISTE D'ACTION

- Soutenir les demandes de places en garderie auprès du ministère de la Famille et des Aînés.

Suivi de la politique familiale municipale

La politique familiale municipale confirme le désir de la municipalité de Chibougamau de prendre part à l'amélioration de la qualité de vie des familles en associant ses efforts à ceux de ses partenaires issus du milieu. L'incidence de la politique familiale municipale sur la qualité de vie des familles se fera sentir tout au long de sa mise en œuvre.

Le conseil municipal créera un comité de suivi afin d'assurer la mise en œuvre du plan d'action découlant de la politique familiale municipale. Ce comité assurera la révision triennale du plan d'action à son échéance. Il sera composé de partenaires du milieu interpellés par cette politique. De plus, des outils d'évaluation seront élaborés afin de suivre l'évolution des projets favorisant l'atteinte des objectifs. Ce comité fera, durant la Semaine québécoise des familles, un bilan auprès de la population afin de l'informer des projets réalisés au cours de l'année.



Bibliographie



Direction de la santé publique.

Portrait de la communauté : Chibougamau.

Chibougamau : Centre régional de santé et de services sociaux, 2005, 24 p.

Emploi-Québec.

Profil socioéconomique : Nord-du-Québec.

Chibougamau : Gouvernement du Québec, 3e édition, février 2009, 256 p.

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Indicateurs de l'éducation 2009.

Québec : Gouvernement du Québec, 2010, <http://www.mels.gouv.qc.ca>.

Statistique Canada (2007). Profils des communautés de 2006, Recensement de 2006, produit n° 92-591-XWF. Ottawa : Statistique Canada, 13 mars 2007,

<http://www12.stacan.ca/census-recensement/2006/dp-pd/prof/92-591/index.cfm?Lang=F>.

Source des photographies de la page couverture :

Photo 1 : La Sentinelle

Photo 2 : La Sentinelle

Photo 3 : Comité famille

Photo 4 : La Sentinelle

Photo 5 : Comité famille

Photo 6 : Comité famille

Photo 7 : Paul Brindamour

Quelques événements ...



Quelques événements ...



Introduction

La connaissance des familles de son territoire constitue une nécessité fondamentale dans l'élaboration d'une politique familiale municipale. Ainsi, des recherches ont été menées afin de connaître la diversité des milieux familiaux de Chibougamau, en tenant compte des réalités de leur environnement social.

Quelques faits démographiques

La population de Chibougamau est relativement homogène, car peu d'individus d'origine étrangère y ont élu domicile. En effet, selon le recensement de 2006, seul 1 % de la population est issu d'une minorité visible et 2 % est d'origine autochtone.

De plus, selon les données publiées par Statistique Canada, la municipalité de Chibougamau comptait 7563 individus, en 2006, comparativement à 9922, en 1991. De 1990 à aujourd'hui, la ville a connu une décroissance démographique approximative de 23 %¹ (Statistique Canada). Ce phénomène n'est pas étranger aux fermetures qu'a connues l'industrie minière dès la fin des années 1980. Depuis la création de la municipalité en 1954, son portrait économique a beaucoup changé. En effet, la ville de Chibougamau est passée d'une ville vivant principalement de ses ressources naturelles à une ville de services.

Tableau 1 - Généralités

	Chibougamau	Province de Québec	
Généralités	Population en 2006	7563	7546131
	Population en 2001	7922	7237479
	Variation de la population entre 2001 et 2006 (%)	- 4.5	4.3
	Total des logements privés	3377	3452900
	Logements privés occupés par des résidents habituels	3111	3188713
	Densité de la population au kilomètre carré	10.8	5.6

¹ Calcul basé sur les données des recensements de 2006 et de 1991, effectués par Statistique Canada.

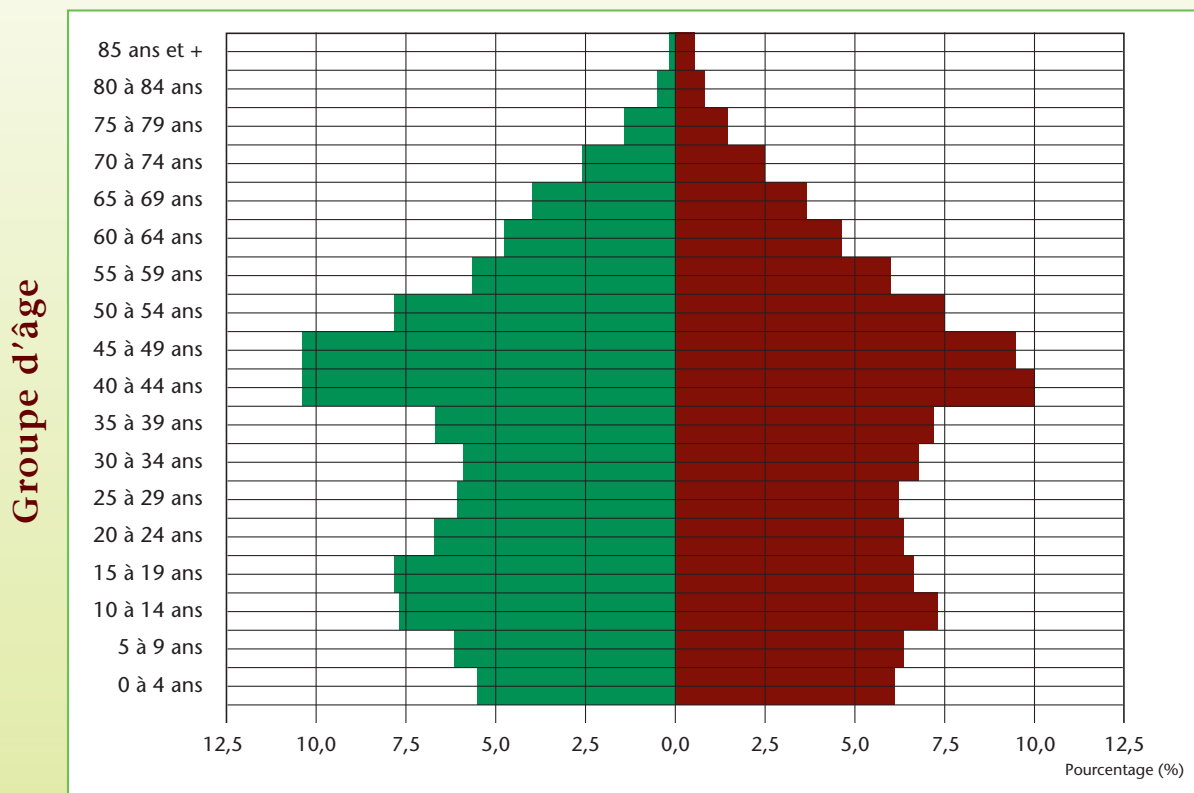
Annexe *Portrait des familles - suite*

En égard à la distribution de la population dans les différents groupes d'âge qu'illustre le graphique 1, certaines particularités chibougamoises ressortent. Par exemple, on observe une faible proportion de personnes âgées de plus de 65 ans sur le territoire, selon le graphique 1. En effet, les personnes âgées de 65 ans et plus ne représentent que 8,7 % de la population, comparativement à 14,3 % pour l'ensemble du Québec, selon les données tirées du recensement de 2006. Cette particularité peut s'expliquer par le départ des retraités de la municipalité vers les centres urbains².

Toujours dans le graphique 1, on remarque l'importance du nombre de personnes âgées de 40 à 49 ans, représentant 20,2 % de la population totale. Si la tendance des aînés à émigrer hors de la région se maintient, la municipalité sera confrontée, dans quelques années, à un vieillissement rapide de sa population.

Graphique 1
Pyramide de la population de la ville de Chibougamau

Distribution de la population par groupe d'âge selon le sexe : ■ Homme ■ Femme



Source : Statistique Canada, recensement de 2006.

² Direction de la santé publique, p. 6.

Annexe *Portrait des familles - suite*

Par ailleurs, on constate le départ de jeunes âgés entre 20 et 34 ans. Ce phénomène n'est pas méconnu⁷ : plusieurs, en effet, quittent pour poursuivre leurs études et ne reviennent pas par manque d'emplois spécialisés.

En ce qui concerne l'évolution de la population, tout dépendra des perspectives d'avenir qui s'offriront à la municipalité en matière de développement économique.

Les familles

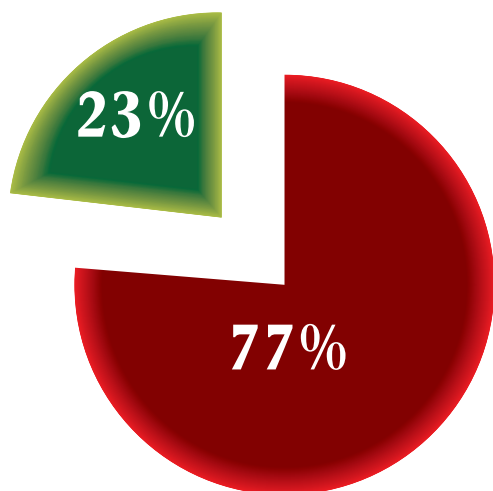
Dans la municipalité de Chibougamau, 1275 logements sont occupés par des familles comptant au minimum un enfant âgé de moins de 25 ans et à la charge de ses parents. 77 % de ces familles ont à leur tête 2 personnes, et ce, peu importe leur statut matrimonial. Quant aux 23 % des familles restantes, elles sont monoparentales, comme l'illustre le graphique 2.

Outre le statut matrimonial, on peut voir le nombre d'enfants que comptent les familles ayant au minimum un enfant à charge et âgé de moins de 25 ans en se reportant au graphique 3.

Graphique 2
Statut matrimonial des familles

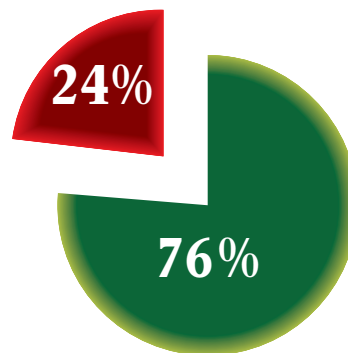
Statut matrimonial des familles avec enfant(s) de moins de 25 ans à la charge des parents

■ Marié ou union libre ■ Monoparentale



Pourcentage des familles monoparentales selon le sexe

■ Hommes ■ Femmes



Source : Statistique Canada, recensement de 2006.

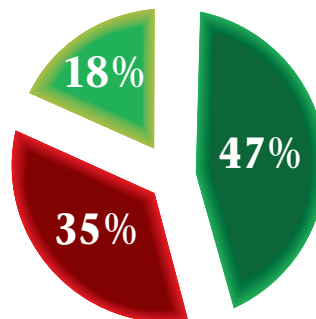
⁷ Direction de la santé publique, p. 6.

Annexe *Portrait des familles - suite*

Graphique 3 - Nombre d'enfants par famille

Pourcentage par famille,
du nombre d'enfants de moins
de 25 ans à la charge des parents

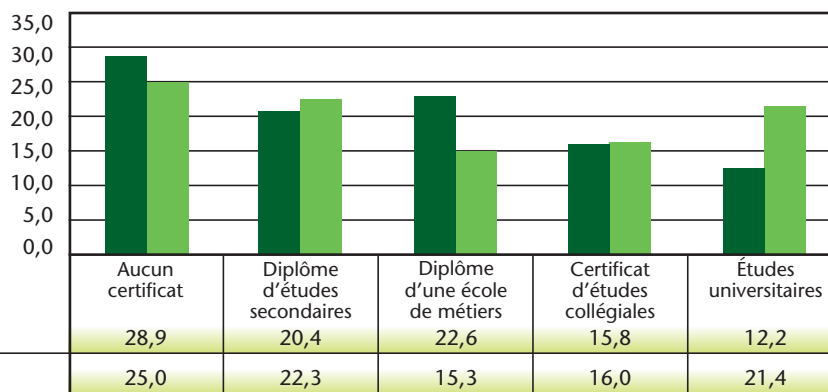
■ 1 enfant ■ 2 enfants ■ 3 enfants



Graphique 4 - La scolarité

Scolarité
comparative
avec l'ensemble
du Québec

■ Chibougamau :
■ Province de Québec :



Source : Statistique Canada, recensement de 2006.

Sur le territoire de la municipalité, 28,9 % de la population ne détient aucun diplôme, comparativement à 25 % pour l'ensemble du Québec. Globalement, on peut affirmer que la scolarisation de la population de Chibougamau est moindre qu'ailleurs au Québec, car 12,2 % de sa population possède un diplôme d'études universitaires, comparativement à 21,4 % pour la population de l'ensemble du Québec.

Les personnes vivant sous le seuil de la pauvreté

Selon le recensement de 2006 effectué par Statistique Canada, en 2005, 8,5 % des personnes vivant dans la municipalité étaient sous le seuil de la pauvreté, comparativement à 17,2 % pour la province de Québec. En ce qui concerne les personnes âgées de moins de 18 ans, le pourcentage était de 7 %, comparativement à 17,6 % pour la province de Québec.



Ville de
Chibougamau

Ville de Chibougamau

650, 3^e Rue, Chibougamau
(Québec) G8P 1P1

Téléphone : 418 748-2688

Télécopieur : 418 748-6562



Imprimé par
Nord Graphique
sur du papier recyclé.

www.ville.chibougamau.qc.ca